

« Le marché du recyclage en 2019 » - Observatoire statistique de FEDEREC

## Le Recyclage, une industrie d'avenir face à un contexte préoccupant

FEDEREC, la Fédération des Entreprises du Recyclage, publie chaque année une analyse globale de l'industrie du recyclage en France à travers différents indicateurs économiques et sociaux ; ainsi qu'une vision détaillée du marché par filière. Cette année, l'observatoire statistique de la Fédération fait le point sur une activité en dents de scie qui laisse entrevoir, sans surprise, une année 2020 hors-normes.

### Entre fragilités... et résilience

2019 marque une rupture avec le cycle positif des années 2016-2018. Plusieurs événements ont fragilisé l'activité de la filière du recyclage en 2019, qui présente une légère baisse du **tonnage global collecté** : - **0,2%** (hors BTP, soit **33,24 Mt** contre 33,80 Mt en 2018). Ce léger recul est toutefois inégal selon les filières qui ont connu des impacts économiques variés et inégaux...

Ainsi, plusieurs filières, comme les Papiers-Cartons (- 3,2%), les Métaux Ferreux (-4,6%) et Non-Ferreux, ont subi des turbulences en 2019, alors que, de leurs côtés, les activités BTP et Verre ont maintenu leur croissance avec respectivement +3% et +2,1%.

Tonnages totaux collectés, hors Déchets Organiques	Tonnages collectés en 2018 (Kt)	Tonnages collectés en 2019 (Kt)	Variation tonnages 2018/2019 (%)
Métaux ferreux	12 900	12 307	- 4,6 %
Bois	6 827	6 882	+ 0,8 %
Papiers Cartons	6 961	6 736	- 3,2 %
Verre	2 400	2 450	+ 2,1 %
Métaux non ferreux	1 905	1 905	-
Palettes	1 665	1 755	+ 5,4 %
Plastiques	904	961	+ 6,3 %
Textiles	239	249	+ 4 %
<b>Totaux hors BTP (en millions de tonnes)</b>	<b>33,80</b>	<b>33,24</b>	<b>- 0,2 %</b>
Déchets du bâtiment	41 600	42 800	+ 3 %

**Côté chiffre d'affaires du secteur, pour la première fois depuis 2016, il a connu une baisse, de l'ordre de 6%, pour atteindre en 2019 8,5 Mrds € (au lieu de 9 Mrds en 2018).** Parfait reflet de cet état de fait, la plupart des filières annoncent une forte baisse de leur chiffre d'affaires respectif, en raison de conditions de marché difficiles.

Cependant, l'activité du secteur a su rester forte en 2019 et l'implication de la Fédération reste sans faille.

*« Notre profession connaît aujourd'hui une crise de débouchés très inquiétante dans certaines filières, et cela pourrait venir mettre en péril l'avenir de nos entreprises. Par exemple, il est de notre devoir de mettre en lumière les craintes et défis auxquels sont confrontés les exploitants dans le cadre de la régulation des*

stocks. Nous continuons ainsi notre travail de communication auprès des pouvoirs publics pour encourager la mise en place d'incitations réglementaires à l'incorporation de matières premières issues du recyclage dans les nouveaux produits. FEDEREC se félicite que ce sujet ait été consacré dans la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'économie circulaire (AGEC) » analyse la Fédération des Entreprises du Recyclage.

Conscients des difficultés mais loin d'être fatalistes, les industriels de la filière ont fait preuve d'une résilience qui a porté ses fruits. En 2018, 50% des entreprises interrogées indiquaient que 2019 serait une année difficile. Finalement, « seuls » 35% des interrogés ont jugé l'année mauvaise.

2020, quant à elle, s'annonce logiquement hors-norme ; trois chefs d'entreprise sur quatre déclarant anticiper une mauvaise année.

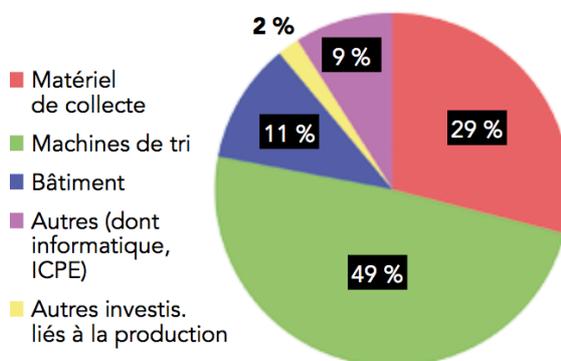
Malgré toutes ces inquiétudes, les entreprises n'ont pas cessé d'investir dans de nouveaux équipements. Convaincus de la nécessité de se moderniser afin d'être capables de répondre aux défis des prochaines années, **les industriels ont investi à hauteur de 625 millions d'euros, soit une hausse de 2% (6,6 % du CA).**

À noter que 60 % des investissements étaient dédiés au renouvellement du parc des machines et à l'achat et/ou l'agrandissement des locaux (+4% par rapport à 2018).

#### 2019 en chiffres

- **8,5 milliards d'euros de CA** > -6% vs 2018.
- **625 millions d'euros d'investissements** > +10% vs 2018.
- **87% de CDI.**

#### Répartition des investissements en 2019



#### Des répercussions sur l'emploi

En réponse à la baisse du tonnage collecté et à une année difficile d'un point de vue économique, **l'emploi dans la filière du recyclage diminue de 1%\*** en 2019, pour compter 30 800 salariés, **dont 87 % de CDI.**

Le recours à l'intérim a, lui aussi, subi les difficultés économiques et ne représentait plus que 13% du volume total des salariés contre 15% en 2018.

**Quant au nombre d'entreprises** exerçant une activité de recyclage en France, **il a été revu à la hausse : 1 200 entreprises en 2019, soit environ 2 400 établissements. Pourquoi ce chiffre ?** Parce que, pour la première fois, FEDEREC a eu accès à la base de données publique

GEREP du ministère de l'Environnement, via son expert soumis au secret statistique, ce qui lui a permis de revaloriser cette donnée.

Malgré tout, le secteur du recyclage ne cesse de se concentrer, notamment à cause de la réglementation concernant les ICPE qui impose aux entreprises d'importantes et coûteuses contraintes.



*« Certaines régions comme l'Occitanie, la Nouvelle Aquitaine ou les régions Bretagne et Pays de la Loire (regroupées chez FEDEREC au sein de FEDEREC Ouest), connaissent depuis plusieurs années une évolution positive du nombre d'établissements, notamment en raison de la nécessité de collecter au plus près des lieux de production pour limiter les transports et les coûts.*

*Ces évolutions régionales positives sont contrebalancées par une concentration sectorielle qui se poursuit. L'innovation est au cœur des métiers du recyclage et certains flux demeurent aujourd'hui difficiles à valoriser, ce qui permet à des acteurs innovants de se démarquer avec des technologies et des procédés nouveaux »* explique **Manuel Burnand, Directeur Général de FEDEREC.**

## Valorisation des matières : un panorama très éclaté selon les filières

En 2019, les entreprises de recyclage continuent de subir une dégradation préoccupante et constante de la valorisation des matières en aval. Déjà difficiles fin 2018, les complications des marchés aval, nationaux et internationaux, ainsi que l'augmentation des problématiques des entreprises de recyclage à valoriser leurs refus de tri en Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux ont continué en 2019 et ont accentué les difficultés des filières affaiblies :

- La situation de la **filière métaux ferreux** a été préoccupante en 2019 avec une chute des tonnages collectés de 4,6% par rapport à l'année précédente, avec 12,3 Mt collectées. La filière métal devant ainsi faire face à **une baisse drastique des prix de vente et à l'augmentation des coûts d'enfouissements** sur les déchets ultimes.
- Les **plastiques**, eux, affiche une augmentation de la collecte de 6,3% en 2019. Cependant, **les entreprises évoluent dans un contexte complexe avec des enjeux qui peuvent mettre en péril l'ensemble de la profession**, comme la saturation des exutoires, la chute des prix avec la fermeture des exportations hors UE ou encore l'extension des consignes de tri entraînant une hausse des volumes.
- L'année 2019 a été bénéfique pour la filière **verre** avec une progression de 1,9%, résultat de sensibilisations efficaces menées par les éco-organismes en charge de superviser l'activité. La collecte du verre ménager est en progression régulière et le verre d'emballage reste un marché pérenne. L'activité du verre plat génère, à elle seule, une augmentation remarquable de 22%.

À un moment clé de la transformation du secteur du recyclage en France, les inquiétudes exprimées par les entreprises se renforcent pour l'année prochaine.

Avec des filières comme les papiers-cartons déjà au bord de la rupture début 2020, l'arrêt partiel des activités du recyclage pendant la crise sanitaire devrait avoir pour conséquence un net repli du chiffre d'affaires des entreprises du recyclage sur l'année.

La crise sanitaire n'est toutefois pas la seule source de craintes !

Les travaux de mise en place de la REP BTP, la décision de la Chine sur l'arrêt des importations de déchets solides, ou encore les limitations des tonnages acceptés en installations de stockage de déchets non dangereux... sont autant de paramètres qui annoncent une année 2020 hors-normes pour les filières du recyclage.

Pas moins de **4 acteurs**  
interrogés sur **5**  
anticipent déjà une  
**diminution de leur chiffre**  
**d'affaires d'environ 20%.**

*(Ces opinions sont à pondérées par le poids des entreprises en termes de CA)*

*« La Fédération met tout en œuvre pour défendre les intérêts de ses adhérents et des acteurs du recyclage. Nous sommes certains que notre profession saura faire face à cet épisode incroyable et en sortira renforcée. Les matières premières issues du recyclage sont les matières premières du XXI<sup>ème</sup> siècle ! »*

\*À périmètre constant en prenant en compte l'élargissement du périmètre grâce à la GERE

### Les 12 filières FEDEREC



**FEDEREC** est le syndicat professionnel des entreprises du recyclage.

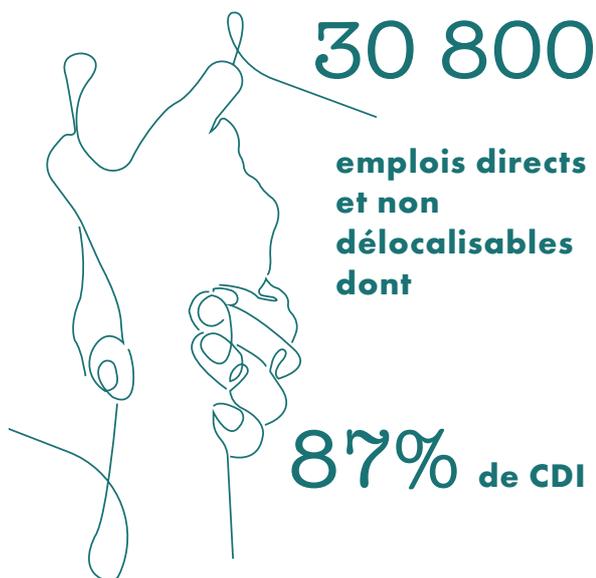
Cette industrie représente : 1 200 entreprises du recyclage, 8,05 Mrd€ d'euros de CA ; 625 M€ d'investissements, 30 800 emplois directs et non délocalisables, dont 87% de CDI, 75 Mt de matières collectées, 20 Mt d'émissions de Co2 évité (\*Source : Observatoire statistique de FEDEREC).

**Contacts presse : Agence Profile : 01 56 26 72 00 |**  
ochabbert@agence-profile.com – [yhichout@agence-profile.com](mailto:yhichout@agence-profile.com)

# 20 19

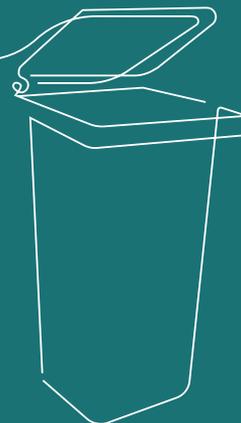
## LE MARCHÉ DU RECYCLAGE

### Les Indicateurs sociaux



### Les Indicateurs Économiques

**75 MT**  
collectées  
dont



**42,8 MT**  
de déchets du Bâtiment  
collectés ( DND DIB )



**625**  
m€ d'investissements

**8,5**  
Mrds€ de chiffre  
d'affaires \*\*

\*\* CA des prestations d'enlèvement  
de déchets de BTP inclus

**1200** entreprises de  
recyclage, soit



**2400** établissements

# 20 19

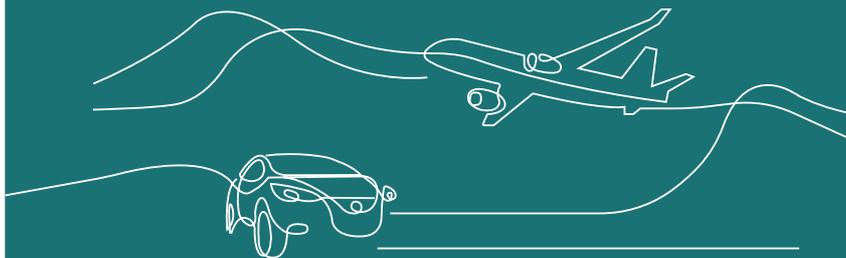
## LE MARCHÉ DU RECYCLAGE

Les Indicateurs  
Environnementaux



Retrouvez FEDEREC sur les réseaux

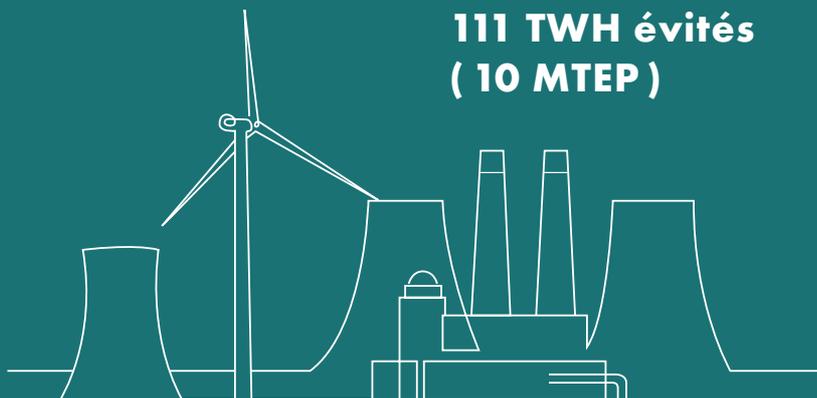
### 20 MT de CO2 évitées



**90%** des émissions annuelles  
du transport aérien français

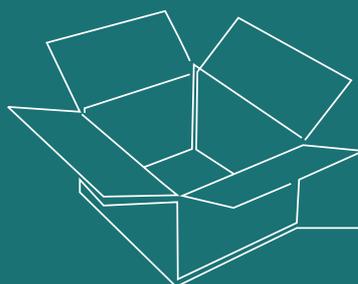
**16%** des émissions annuelles  
du parc automobile français

### 111 TWH évités ( 10 MTEP )



**15** réacteurs nucléaires  
en France

**100%** de la production  
électrique issue du  
renouvelable en France,  
en 2020



**77%**

d'économie  
d'énergie réalisée  
grâce au recyclage  
du carton